

Mesdames et Messieurs,

Il m'incombe aujourd'hui une triple tâche:

- remercier le ministre Ruggiero pour sa présence parmi nous et ses remarques fort éclairantes;
- exposer brièvement le point de vue du gouvernement canadien quant à cet important développement;
- et faire en sorte que ce déjeuner se termine avant 1992.

Pour comprendre la démarche empruntée par le Canada vis-à-vis 1992, il y a lieu de prendre du recul et d'envisager le processus dans son plus vaste contexte. En effet, comme jamais auparavant, le commerce se joue aujourd'hui sur un tableau global, dont l'Europe de 1992 ne constitue que l'un des éléments.

À mon avis, il se dégage de l'ensemble du tableau trois réalités fondamentales de la vie économique contemporaine.

Première réalité, nous assistons à l'émergence d'une triade globale - de trois grands piliers de l'activité économique dans l'arène mondiale, à savoir:

- l'Amérique du Nord,
- la Communauté européenne
- et la région Asie-Pacifique, dont le Japon occupe le centre.

Bien sûr, ces trois méga-marchés ne sont pas nouveaux. Dans chacune de ces régions, les échanges connaissent depuis longtemps une croissance dynamique. Nombre des arrangements institutionnels qui les sous-tendent, comme le Traité de Rome en Europe et le Pacte canado-américain de l'automobile, remontent à des dizaines d'années. Et le lien qui les unit, le GATT, est lui-même vieux de quarante ans.

Donc, première réalité, l'émergence d'une triade globale. Deuxième réalité, le commerce international des produits à valeur ajoutée semble privilégier de plus en plus l'investissement direct; en particulier, les entreprises tendent à se rapprocher de leurs clients pour maintenir le contrôle de la qualité, répondre aux exigences du "juste-à-temps" et acquérir une connaissance intime de la situation locale.

Enfin, troisième réalité - qui est étroitement liée à l'investissement - , il devient chaque jour plus nécessaire